

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

## AVIS.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Vincent d'Adamsville, comté de Brome, les lots Nos 1 à 10 inclusivement, des rangs II et III du canton de East-Farnham, et les lots Nos 3 à 10 inclusivement, du rang IV, du dit canton.

Et détacher de la municipalité scolaire de Saint-François-Xavier de Shefford, comté de Shefford, cinquante acres du lot No 2, cent acres du lot No 3, tout le côté sud de la rivière des lots Nos 4, 5, 6 et 7, du rang V, du canton de East-Farnham.

Et ériger tout ce territoire en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-François-Xavier de East-Farnham."

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1897). — *Gazette officielle*, 27 mars dernier.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

## AVIS.

Détacher les lots 58, 59, 60, 61, partie nord de 62, de la borne du village jusqu'en arrière du lot dans la première concession de Ormstown, parties nord-est de 67 et 66, de la borne du village jusqu'en arrière du lot borné en arrière par 62, lots 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, parties nord de 78, 79 et 80, de la borne du village jusqu'en arrière du lot dans la première concession de Ormstown, lots 81, 82, 83, 84, 85, 86, dans la première concession de Ormstown, et lots 627, 628, 629, 630, parties sud de 631, 632, 633 et 634, de la borne du village jusqu'en arrière des lots dans la première concession de Jamestown, lots 635, 636, 637, 638, 641 et 643, dans la première concession de Jamestown, aussi les lots 690 et 691 sur l'île de Jamestown, de la municipalité scolaire de Saint-Malachie de Ormstown, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité du village de Ormstown, comté de Châteauguay.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1897. — *Gazette officielle*, 27 mars dernier.

## Association dentaire de la province de Québec.

## EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

MERCREDI, LE 7 OCTOBRE 1896.

Examineurs : { H. Aspinwall Howe, M. A., LL. D.  
L'abbé Verreault, L. E. D.

## FRANÇAIS.

(Pour les aspirants de langue française.)

1. a) A quelle sorte d'action dramatique *Le Misanthrope* appartient-il ?

b) Ce genre de drame est-il nécessairement écrit en vers ? Appuyez votre réponse d'un exemple.

2. Quel travers de caractère Molière a-t-il voulu représenter ?

3. Molière ne s'est pas borné à un type général—objet principal de la pièce—mais il a donné à Alceste des sentiments qui l'individualisent et qui contrastent avec son caractère. Quels sont ces sentiments ?

4. PHILINTE. Mais on entend les gens, au [moins, sans se fâcher.  
ALCESTE. Moi, je veux me fâcher, et ne veux [pas entendre.

5. a) A quel genre faut-il mettre les adjectifs qui accompagnent le mot *gens* ?

b) Quelles espèces de mots sont *on et se* ?

6. Dans le second vers se trouve, dit-on, l'exposition de toute la pièce. Faites-le voir après avoir dit en quoi consiste l'exposition.

7. Quel contraste le second vers offre-t-il avec le premier ? Quelles figures renferme-t-il ?

8. Quel sujet y est sous-entendu ? Pourquoi ordinairement répète-t-on le pronom personnel sujet ?

9. Moi, votre ami ! Rayez cela de vos papiers. J'ai fait jusques ici profession de l'être : Mais.....  
Je vous déclare net que je ne le suis plus.

a) Quelles figures renferme le premier vers ? b) Quel est le sens de *rayez* ? c) Quelle différence de signification y a-t-il entre *rayez* et *régler* ?

10. Traduisez le premier vers en prose de manière à ne rien sous-entendre.

11. Que signifie *faire profession de suivi* d'un verbe ?

Quelle espèce de mot est *le* (2e et 4e vers) ?

12. a) Le mot *net* est adjectif de sa nature : comment est-il employé ici ? b)

Expliquez pourquoi on doit écrire : *les livres coûtent cher*, et *les livres sont chers*.

c) Donnez un nom, un verbe et un adjectif formés de *net*.